



Brevet de Technicien Supérieur

Viticulture Œnologie en Apprentissage

RNCP 36002

Publics concernés

- Toute personne ayant entre 16 et 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap

Objectif de la formation

Débouchés

- Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA), diplôme de niveau 5 permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein d'entreprises de production, de transformation et commercialisation dans le secteur de la viticulture. Il prépare également à la responsabilité d'une exploitation viticole ou d'une entreprise viticole.

Niveau d'entrée et pré-requis

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 : BP, Bac général ou technologique, Bac Professionnel

Modalité d'entrée

- Entretien individuel

Modalités d'organisation en CFA

Période : De septembre 2024 à juin 2026

Durée et rythme : 1350 heures en centre et 1864 heures en entreprise (Possibilité d'individualiser le parcours en fonction du positionnement et/ou des acquis).

Rythme : 35 heures/semaines en centre et en entreprise

Lieu : CFAA de la Dordogne : Antenne Monbazillac. Formation gratuite

Contenu de la formation : BTSA VITICULTURE - ŒNOLOGIE

Domaines		Intitulé des modules
T R O N C C O M M U N	M1	Inscription dans le monde d'aujourd'hui
	M2	Construction du projet personnel et professionnel
	M3	Communication
P R O F E S S I O N N E L	M4	Conduite d'une production viticole
	M5	Conduite d'une production vinicole
	M6	Organisation du travail
	M7	Stratégie de production vitivinicole
	M8	Accompagnement du changement technique

Méthodes pédagogiques

- Intervenants extérieurs et visites d'entreprises
- Formation en face à face et formation en situation professionnelle
- Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Plateaux Techniques et locaux spécifiques

- Locaux accessibles PMR
- Plateaux viticoles, agroéquipement, salle informatique, centre d'auto-formation, CDI

Modalités d'évaluation

Le diplôme s'obtient avec une moyenne supérieur ou égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le BTS V.O. du CFAA de la Dordogne comporte 8 épreuves dont 3 en épreuves terminales et 5 en ECCF. Chaque épreuve a un coefficient de 1.

Poursuite de parcours

Licence pro, Certificat de spécialisation

Modalités pratiques

- Le CFA est ouvert du Lundi au jeudi de 8h20 à 12h20 et de 13h20 à 17h20 et le Vendredi de 8h20 à 16h00
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation

Aides

Aides pour l'entreprise pour tout contrat signé avant le 31/12/2024 :

Aides financières pour les entreprises du secteur privé de moins de 250 salariés :

- 6000 € maximum la première année d'exécution du contrat
- Aides spécifiques pour l'emploi d'un apprenti en situation de handicap. Pour toute informations complémentaires contacter le CFA Dordogne.

Aides pour l'apprenti :

- Aide au permis (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et Etat)
- Aide à la restauration et à l'hébergement (OPCO)

Rémunération à titre indicatif

Rémunération	1ère année	2ème année
De 16 à 17 ans	27%	39%
De 18 à 21 ans	50%	57%
De 21 à 25 ans	53%	61%
26 ans et plus	100 % du SMIC	

Informations et inscriptions .

CFAA DE LA DORDOGNE
 Antenne Monbazillac
 1869 route du Château
 24240 MONBAZILLAC
 Contact : Miretchu Lanslot
 05.53.58.33.91
 monbazillac.cfaa@educagri.fr
 Antenne de Périgueux
 Avenue Churchill
 24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES
 cfa.perigueux@educagri.fr
 www.perigord.educagri.fr
 Plan d'accès et indicateurs de résultats sur le site internet

Mise à jour le 27/03/2024

